
La Bible et la politique au XVI^e siècle

Le cas du protestantisme

LUTHER ET MÜNTZER

Deux grands théologiens ont entièrement renouvelé la pensée politique dans le premier tiers du XVI^e siècle en se fondant sur la Bible : Martin Luther (1483-1546) et Thomas Müntzer (1490-1525). Il est tout à fait intéressant de les comparer car ils étaient l'un et l'autre des champions de la Réforme, ils voulaient tous deux amener leur peuple au Christ grâce à une profonde réorganisation politique et sociale. Luther avait recommandé Müntzer lorsqu'il fut envoyé à Zwickau où sa prédication devait enflammer le peuple et semer le trouble; Luther et Th. Müntzer devinrent bientôt des adversaires acharnés et l'on sait que Luther, au plus fort de la guerre des Paysans, s'en prit violemment aux « faux prophètes », à l'« archidiabole » Müntzer, appelant les princes à massacrer les hordes pillardes des paysans. Müntzer, de son côté, excitait les paysans en révolte à suivre Dieu qui engageait à leur tête le combat eschatologique, cette sanglante vengeance évoquée au chapitre 14 de l'Apocalypse. La pensée politique de Luther, comme celle de Th. Müntzer s'est modifiée et durcie dans ce combat sans merci qui représentait pour chacun d'eux l'épreuve de ses théories. Enfin, même après le désastre de Frankhausen et la mise à mort de Müntzer, même après le siège de Münster, le massacre et la dispersion des anabaptistes, la vision prophétique de Müntzer a été le ferment d'autres utopies millénaristes,

tandis que le système politique et social de Luther gardait une influence certaine sur la vie politique allemande jusqu'à nos jours.

Voici quelques points de comparaison entre ces deux théologiens qui nous permettront de voir plus clairement comment la Bible a modelé leurs théories politiques :

1. Pour tous les deux, l'Écriture, dont ils attendent une Parole vivante, est essentielle. Mais elle n'est pas le seul canal qui transmette aux hommes la volonté divine.

Pour Luther, toute la vie sociale et politique s'explique par la doctrine des *deux royaumes*. Nous verrons plus loin que cette conception de l'ordre du monde se relie étroitement à la révélation qu'il reçut au travers d'une parole biblique et qui orienta toute sa vie; mais rappelons brièvement cette doctrine des *deux royaumes* qu'il avait largement empruntée à saint Augustin en la purifiant des éléments que la pensée grecque y avait introduits : Dieu a institué deux royaumes ou ordres pour régler l'existence de l'homme; ils correspondent à ses deux natures : l'une spirituelle, l'autre charnelle. Le *royaume spirituel* c'est l'ordre du salut, il est entièrement soumis à la Parole de Dieu, mais le *royaume temporel* est l'ordre naturel, le domaine de la vie temporelle de l'homme en ce monde. Tout homme, chrétien ou non, y est soumis aux besoins et aux péchés de la chair et il y vit en relation avec les autres. C'est la loi naturelle qui domine ce *royaume temporel* et cette loi naturelle informe la raison. Tout homme peut connaître la volonté de Dieu qui éclate dans les œuvres de Sa Création, c'est ce que l'apôtre Paul déclare dans le premier chapitre de l'Épître aux Romains. A sa suite, Luther soutient que tout homme a la connaissance de la loi naturelle qui assure la continuité de la vie en ce monde. N'allons pas plus avant : le chrétien est participant de ces deux royaumes; justifié, ici et maintenant, à travers le Christ, il demeure une créature pécheresse aussi longtemps qu'il est au monde et il doit accepter d'être contraint par la loi humaine, loi morale et politique garantie par le glaive selon la pensée de l'Apôtre (Romains 13, 3 à 5) : « Les gouvernants ne sont pas à craindre quand on fait le bien, mais quand on fait le mal. Veux-tu ne pas craindre l'autorité ? Fais le bien, et tu auras son approbation, car elle est au service de Dieu pour ton bien. » Ainsi le droit naturel et la raison contribuent au maintien de l'ordre et de la vie en ce monde. L'ordre spirituel, la révélation du salut ne sauraient exister si cette vie tout humaine n'était pas ainsi maintenue; les deux royaumes sont complémentaires.

Pour Thomas Müntzer, la Bible, le texte scripturaire, constitue un témoignage capital, il n'est que de lire ces textes où chaque affirmation est appuyée par deux ou trois références bibliques : « Pour certains, l'Évangile et l'Écriture tout entière sont fermés à clé, Isaïe 29, 9-12 et 22, 22 (la clé de David) et Apocalypse 5, 7 (le livre scellé). Ezéchiel a ouvert ce qui était fermé. Le Christ dit, Luc 11, 52, que les prêtres volent